

## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 27/02/2024

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
9	7	7

Vote
<b>A l'unanimité</b>
Pour : 7
Contre : 0
Abstention : 0

L'an 2024, le 27 Février à 18:30, le Conseil Municipal de la Commune de CHASSY s'est réuni à la mairie, dans le lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur SOUCHET David, MAIRE, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 19/02/2024. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 19/02/2024.

**Présents** : M. SOUCHET David, Maire, Mmes : CHARRUE Bernadette, MICHAUD Jacqueline, adjointe, MM : CHENU JEAN-YVES, COPIN François, adjoint, HANQUIEZ Hubert, OUZE Bernard.

Absents excusés : Mme JARRET Jeanine et M. DEVOUCOUX Paul-Edouard.

**A été nommé(e) secrétaire** : Mme MICHAUD Jacqueline

Acte rendu exécutoire après dépôt en PREFECTURE

Le :

Et

Publication ou notification du :

### 2024\_02 – AUTORISATION de RECOURS aux SERVICES d'ACCOMPAGNEMENT du CENTRE de GESTION du CHER de la FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE

Monsieur le maire informe le conseil municipal que la commune peut s'adjoindre les services du Centre de Gestion du Cher de la Fonction Publique pour l'accompagner dans le cadre du recrutement d'agents.

Le Centre de Gestion du Cher (CDG 18), dans cette éventualité, propose :

- l'élaboration du profil de poste en tenant compte des besoins avec rédaction et diffusion de l'offre,
- l'aide à la recherche et à la sélection des candidatures avec l'étude et la gestion des convocations,
- l'organisation et la préparation des entretiens,
- l'assistance au recrutement final.

Aussi, pour donner suite à la démission de l'agent, monsieur le maire indique qu'il est nécessaire de procéder à une campagne de recrutement d'une secrétaire de mairie permanente. Il en présente le cadre réglementaire et propose de se faire accompagner par le service d'assistance du Centre de Gestion du Cher.

Par ailleurs, monsieur le maire propose l'adhésion à la prestation de secrétaire de mairie itinérante par le CDG 18 pour apporter une aide ponctuelle occasionnée par un surcroît de travail, en remplacement d'un agent à temps complet ou non, momentanément indisponible, ou pour coacher une secrétaire de mairie en prise de poste.

Pour assurer toutes ces missions, le Centre de Gestion du Cher a fixé un tarif de prestations dont monsieur le maire fait état aux membres du conseil municipal.

Après en avoir débattu, le conseil municipal décide :

- D'autoriser monsieur le maire à signer la convention d'adhésion aux services du CDG 18, jointe en annexe ainsi que tous les documents y afférant,
- D'autoriser monsieur le maire à prévoir les crédits nécessaires à cette décision et à procéder au règlement des factures présentées par le Centre de Gestion relatives à ces prestations,
- Donner tous pouvoirs au maire pour entreprendre les démarches nécessaires et signer tous actes se rapportant à ce dossier.

Fait à CHASSY,  
le 27 février 2024.

Le secrétaire de séance,

Le maire.

Jacqueline MICHAUD.



  
David SOUCHET.



- Transmis au représentant de l'Etat le : ...
- Publié sur le site : [www.chassy.fr](http://www.chassy.fr) le : ...

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.  
Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :  
En mairie, le 29/02/2024  
Le Maire  
David SOUCHET.

